



## Tournoi Football Club Loire Sornin

### Règlement Catégorie U15

#### Présentation

Tournoi sur invitation se déroulant le samedi 18 juin 2016 au stade municipal de VOUGY, avec la participation de 8 équipes de la catégorie U15.

#### Inscription

Les équipes sont priées de se présenter 30 minutes avant leur premier match pour valider leur inscription à la table de marque.

#### Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 11 joueurs + 3 remplaçants (maximum). Pour éviter toute contestation, chaque responsable d'équipe (considéré comme le seul interlocuteur auprès des organisateurs) doit être muni des licences de ses joueurs.

#### Déroulement

Le tournoi commence à 15h15.

Les équipes sont réparties dans 2 poules et évoluent sur 1 seul terrain qui leur est réservé.

Chaque équipe dispute 3 matchs, contre chacune des autres équipes de sa poule. Puis selon le classement obtenu, les 2 premiers de chaque poule s'affronteront en ½ finales croisées puis finales des perdants et des gagnants, alors que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> feront un seul match de classement chacun.

La durée de chaque match est fixée à 18 minutes, avec 2 minutes de rotation entre chaque match.

Finale prévue vers 21H00 suivie de la remise des récompenses.

#### Lois du jeu

Application du même règlement qu'en championnat.



### **Attribution des points**

Attribution des points pour tous les matches de poules :

Match gagné = 4 points

Match nul = 2 points

Match perdu = 1 point

Forfait = 0 point, 0 but pour, 3 buts contre

Le classement des équipes dans les poules est établi selon les critères ordonnés suivants :

1. Nombre de points attribués
2. Différence de buts générale
3. Nombre de buts marqués
4. Nombre de buts encaissés

Pour les matches de classement ou à élimination directe, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une séance de tirs au but (3 par équipe, voire plus si nécessaire).

### **Arbitrage**

Les rencontres sont arbitrées par des joueurs ou dirigeants du FCLS. En cas de litige, seule la commission d'organisation du tournoi est habilitée à régler ce différend.

### **Responsabilités**

Le FCLS décline toute responsabilité, civile ou pénale, en cas de vol ou d'accident survenant aux joueurs, éducateurs, dirigeants et accompagnateurs durant cette journée.

**Cette journée se veut avant tout festive.**

**Nous comptons sur votre bonne humeur et votre fair-play**